

Les matières et les couleurs

Comme pour l'implantation et le volume, les matières et couleurs sont choisies en référence aux constructions traditionnelles du lieu afin de renforcer l'intégration et la participation du projet à son environnement immédiat.

Les matériaux de couverture de référence sont la tuile canal pour les pentes faibles et la tuile plate pour les pentes fortes.

Les enduits de façades sont d'une texture fine, lissée ou brossée pour mieux résister aux pluies battantes, d'une teinte identique aux maçonneries anciennes du lieu. Certaines façades peuvent être revêtues d'un bardage bois vertical, d'essence locale, finition naturelle.

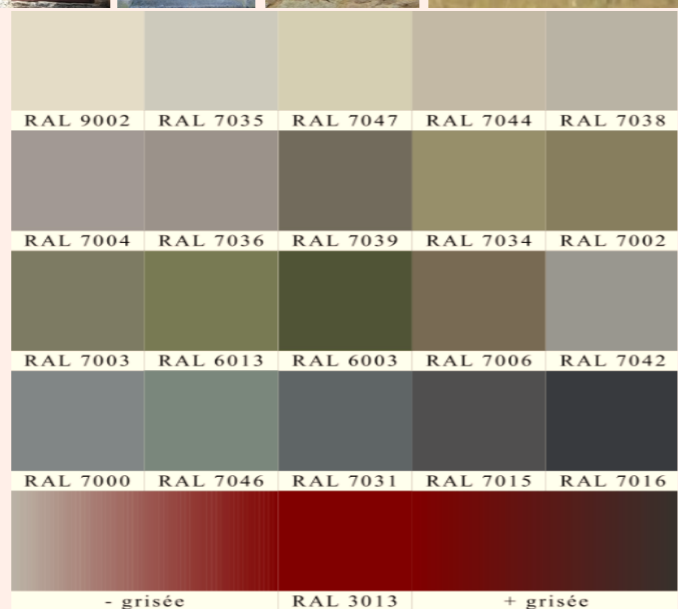
Les clôtures sont réalisées de préférence en pierres locales suivant le mode traditionnel de bâtir ou constituées de haies végétales d'essences locales, pouvant être doublées à l'arrière d'un simple grillage sans soubassement maçonné.

Les menuiseries sont réalisées en bois peint ou en métal, à petits bois suivant les dispositions traditionnelles ou de façon plus « moderne » à un grand vantail plein vitrage pour les fenêtres courantes. Les volets sont en bois peints et peuvent être coulissants ; les volets roulants ne conviennent pas.

Les sols sont le moins possible artificialisés en privilégiant les traitements enherbés, les circulations sont réduites au maximum et réalisées en castine pouvant être enherbée pour les stationnements.



Nuancier selon la nomenclature RAL classique. Il est recommandé d'utiliser les valeurs claires pour les fenêtres, les valeurs moyennes pour les volets et enfin, les valeurs les plus soutenues pour les portes



UDAP du Lot
Rue de la Légion
d'Honneur
46000 CAHORS
Tél : 05.65.23.07.50
udap.lot@culture.gouv.fr



<http://www.lot.gouv.fr/ut-drac-unite-territoriale-de-la-direction-a9190.html>

Les pièces nécessaires à l'appréciation de la demande d'autorisation de travaux sont à minima : le plan masse et le plan de situation, les façades en géométral au 1/100ème avec profil du terrain naturel, les photos du contexte naturel et bâti du projet et un croquis d'insertion.

Dans tous les cas, une aide architecturale peut être recherchée auprès du CAUE du Lot (05 65 30 14 35) et de l'UDAP du Lot (05 5 23 07 50).

Fiche conseil :

Maison Individuelle



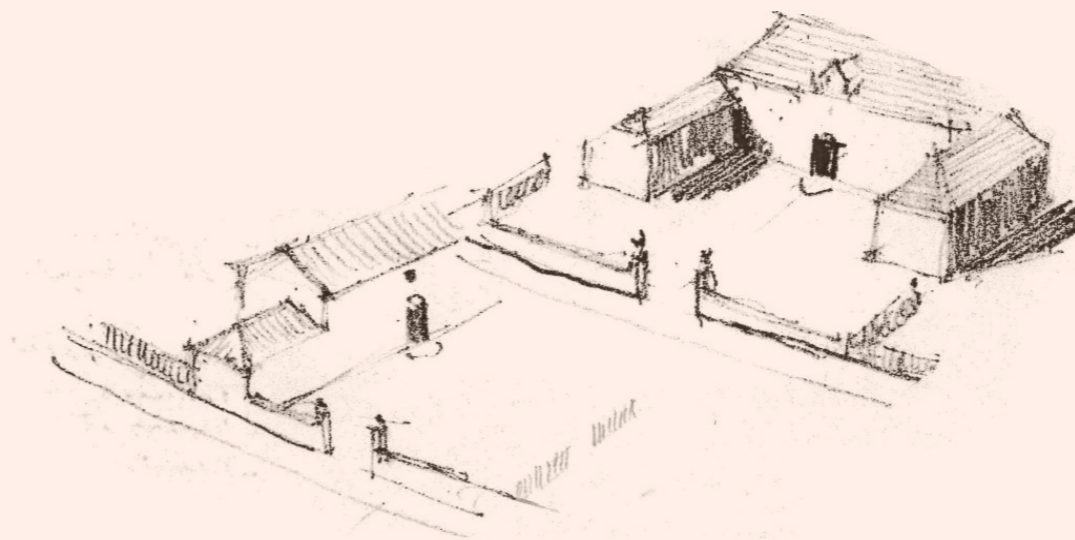
Généralités

Construire sa maison répond à une aspiration personnelle forte ; c'est la concrétisation d'un projet singulier, d'un rêve, qui marquera durablement le territoire. S'il s'agit d'un droit fondamental, mais l'acte de bâtir recouvre par sa nature des obligations vis à vis de la collectivité.

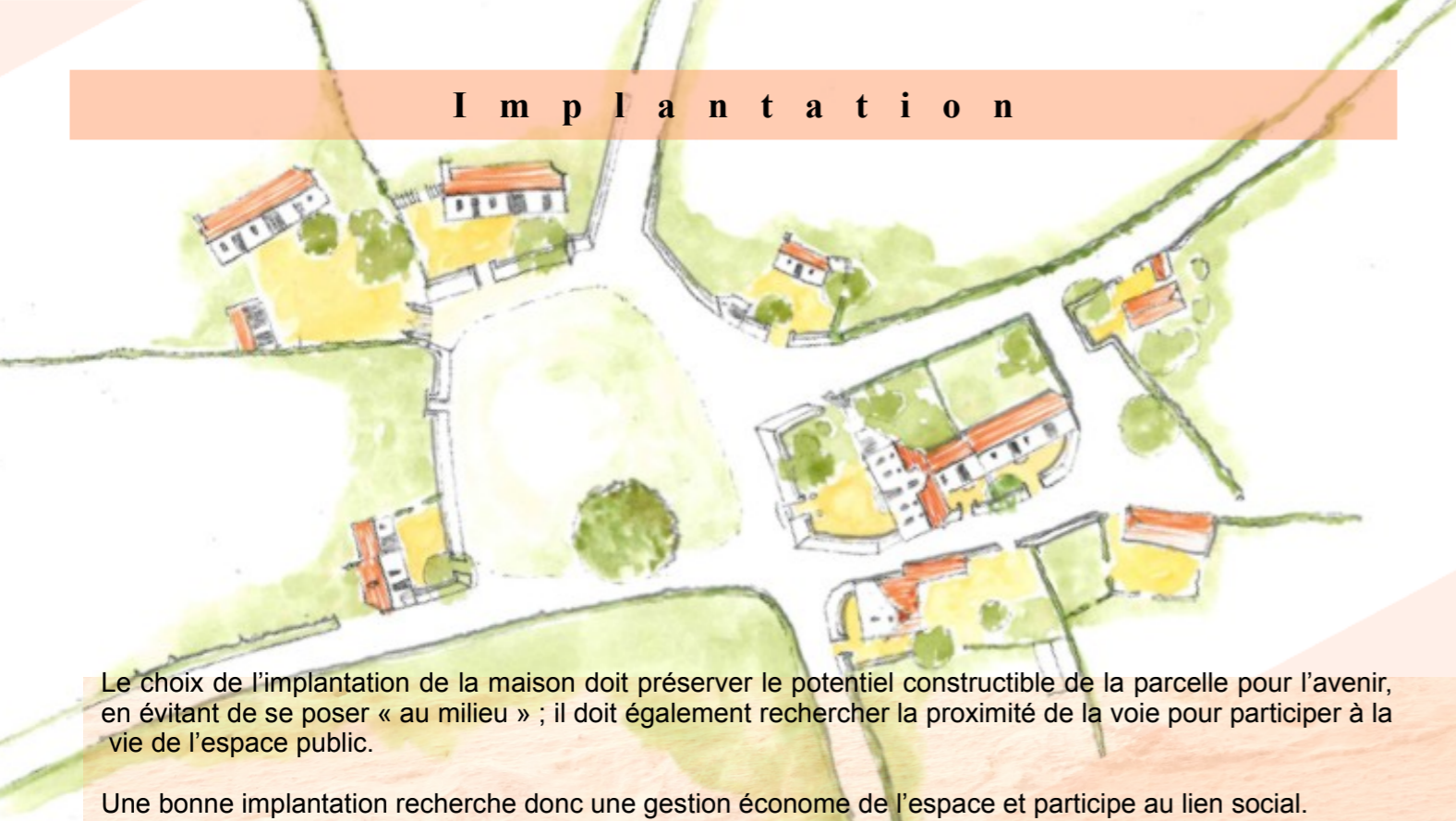
Une construction réussie est une construction qui entre dans un dialogue apaisé avec son environnement naturel et la culture bâtie du territoire ; en participant activement à son environnement proche, en résonance avec l'esprit du lieu, elle enrichit le lieu d'une expérience nouvelle et fait du porteur de projet un acteur du développement et de la valorisation du territoire. L'écueil à éviter est donc de bousculer, voir de violenter le « génie du lieu » avec un objet ignorant son contexte, banalisant, donc enlaidissant son environnement.

Cette fiche a pour ambition de proposer une méthode pour établir le lien indispensable entre le projet et son territoire ; ce lien tient en quelques règles essentielles non suffisantes mais absolument nécessaires :

- Une bonne implantation et une organisation du bâti assurant l'accroche du projet sur le site
- Un volume, des matières et couleurs en rapport avec le caractère des constructions traditionnelles du lieu



I m p l a n t a t i o n



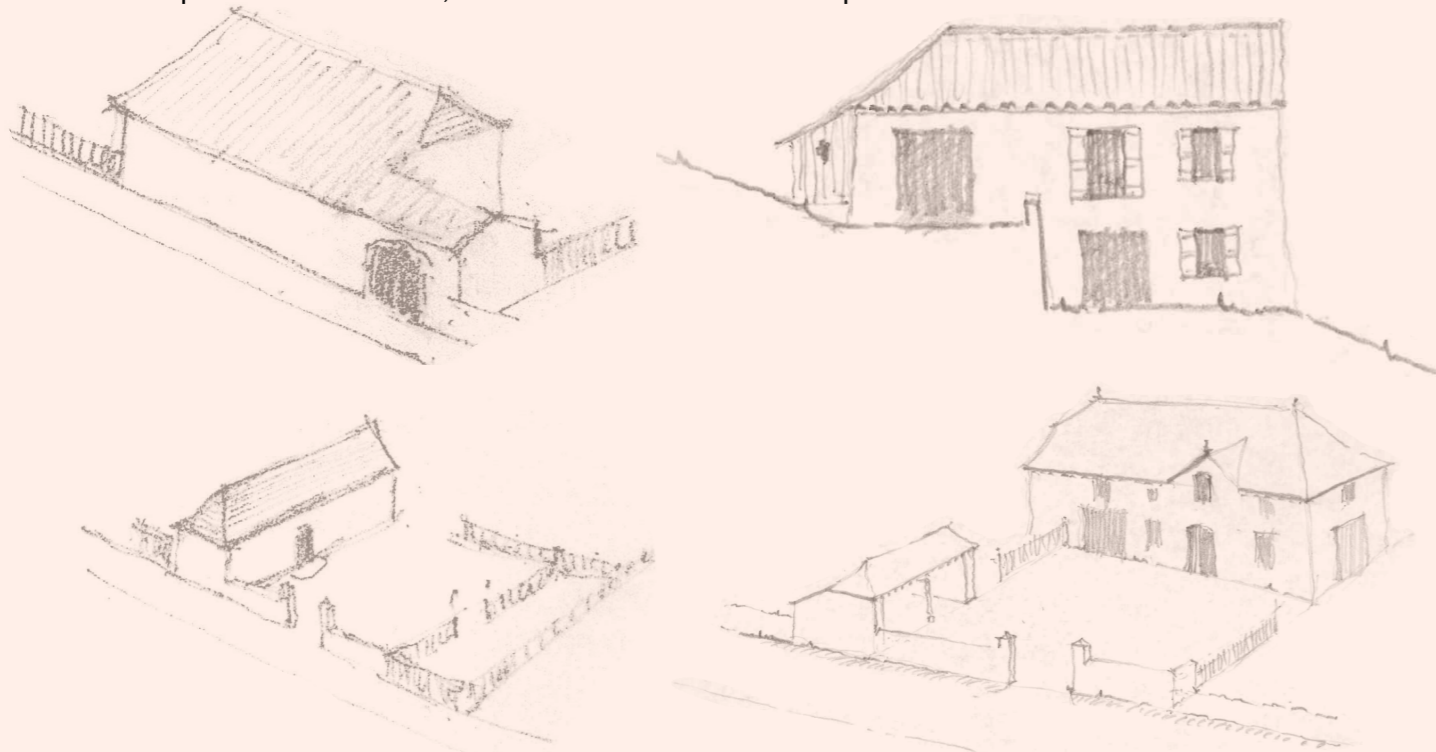
Le choix de l'implantation de la maison doit préserver le potentiel constructible de la parcelle pour l'avenir, en évitant de se poser « au milieu » ; il doit également rechercher la proximité de la voie pour participer à la vie de l'espace public.

Une bonne implantation recherche donc une gestion économe de l'espace et participe au lien social. L'architecture traditionnelle nous a fourni, dans sa lente évolution, le superbe motif de **la cour**, pièce extérieure de la maison, lieu de l'accueil autour duquel s'organise le bâti. Elle se caractérise par sa forme et la nature de ses 4 côtés, constitués en premier lieu de la façade d'entrée de la maison avec la porte et son seuil, d'un côté de l'annexe, de la clôture et son portail sur la rue ou le chemin, d'une clôture interne la séparant du jardin ou du voisin. Ce schéma, qui obéit à des permanences dans l'architecture traditionnelle, a donné lieu à une infinité de solutions variées et très personnelles, parfois agrémentées d'un arbre ou une treille, offrant un cadre de vie extérieur confortable et d'une grande beauté.

Le projet doit également tirer parti du terrain naturel en utilisant la topographie et en limitant au maximum les terrassements pour éviter un effet d'artificialisation du sol ; il s'adapte au sol et non l'inverse. À partir de là, le bâti est organisé en fonction des orientations à favoriser, en se protégeant des vents dominants et en assurant l'intimité de la parcelle.

Une implantation dans la pente permet de trouver des sorties et terrasses aux différents niveaux ; dans ce cas, les soutènements sont réalisés en maçonnerie de pierre.

À éviter : le pavillon sur sa butte, au centre et en travers de la parcelle



V o l u m e

Pour établir le lien attendu entre le projet et les constructions anciennes du lieu, il est essentiel d'analyser et de retenir les permanences qui caractérisent la culture bâtie du lieu. Pour ce qui concerne le volume, leur type se caractérise essentiellement par les toitures, selon les entités géographiques : pentes faibles dans la basse vallée du Lot, le Quercy blanc par exemple, pentes fortes dans la haute vallée du Lot, sur le Causse central, etc.

Le volume principal de la maison est composé sur un plan simple de base rectangle d'une largeur de 7 mètres environ. Il peut être complété par des volumes secondaires en appentis, un étage ou un comble rehaussé et habitable. La solution d'un rez-de-chaussé surmonté d'un étage, qui permet d'optimiser la surface occupée au sol et la surface de toiture, doit être recherchée. Cette disposition éprouvée par le temps, permet par sa simplicité une économie tant pour la construction que pour sa maintenance à venir ; elle libère ainsi des moyens supplémentaires pour des matériaux de meilleure qualité, donc plus durables.

Le plan simple permet aussi une plus grande souplesse pour l'évolution de la maison dans le temps et évite tout effet de mode ; sur cette disposition basique, par la disposition des baies et la composition des façades, l'architecture traditionnelle a montré la encore la diversité et la richesse des combinaisons possibles qui a fait la particularité et la beauté des maisons rurales du département du Lot.

Le volume défini, il est agrémenté par la composition des façades, notamment la façade principale d'entrée qui est organisée autour de la porte, sujet principal qui commande la composition.

La toiture participe fortement à la composition ; l'effet de surface de la couverture doit être préservé au maximum ; 2 châssis de toit par versant maximum de petites dimensions ou des lucarnes pourront être implantés.

